

**Ecole Primaire Belbèze – les –Toulouse
d’Ecole
9, rue du Vignemale
31240 L’Union**

**Procès Verbal du Conseil
du Mardi 23/1/2018**

La séance débute à 17 h 30

Enseignants présents

Mme MILLARD L
Mme ROUEL C
Mme NEVEU S excusée
Mme BERTOLINO-PERSON V
Mme CROS
Mme LE ROUX M
Mme CANCIAN A
Mme BAULES
Mme THILLEROT A
Mme FAU V
Mme FABRE V
Mr TRESGOT D

Représentants des Parents d’Elèves

Mme FOUJOLS Emilie FCPE
Mme PIGNET Emmanuelle FCPE
Mme PINET Martine FCPE
Mme STEPHAN Carole FCPE
Mme AUTHIE Muriel UNAAPE
Mme BRETON Véronique UNAAPE
Mme COLOMBIES Isabelle UNAAPE

Représentants de la Mairie

Mr NAVARRO Yvan, Premier adjoint
Mme TOULZE Florence, Adjointe enfance jeunesse
Mr LO Mathieu, directeur ALAE et Responsable CIAS

Sont excusés :

Mme COMBES SEZILLE, Inspectrice de l’Education Nationale
Me Le DSDEN

I / POINT Mairie

1. Questions émanant des Enseignants :

- Retour sur l’exercice PPMS Intrusion 06/12/2017 :

Ce PPMS a eu pour scénario : l’intrusion d’une personne malveillante par le portail d’entrée de l’école.

Comportement attendu : la fuite de l’école par un portail au fond de la cour qui nous mène sur les caminots permettant de se regrouper devant la grande halle.

Remarques : une classe était en sortie (CP). Mme Neveu, enseignante dans cette classe a fait l’exercice avec sa classe un autre jour.

2 points sont à améliorer :

- L'amplitude de l'ouverture du portail ~~reste~~ est insuffisante. Ce point a été remonté lors du PPMS de l'an passé. Il est demandé à la mairie de réparer ce portail afin d'en permettre une ouverture complète.
- Les élèves ont fait trop de bruit / bavardages (manque de sensibilisation malgré la communication qui leur avait faite à ce sujet). Les enseignants font remonter que les classes sont bruyantes dès qu'elles sont à l'extérieur de la classe. Un travail sur la prise de conscience du bruit est en cours.

Le bruit a perturbé la bonne réception du signal par les enseignants. Un échange a lieu avec l'ensemble des participants afin d'essayer de trouver un autre moyen de transmission du signal comme un voyant lumineux par exemple.

Les parents d'élève de la FCPE ont demandé s'il était possible de refaire un exercice pour sensibiliser de nouveau les élèves.

Mme Millard indique qu'à ce jour, il n'est pas prévu d'un refaire de ce PPMS intrusion. Toutefois, d'autres exercices seront à faire d'ici la fin de l'année et les enseignants vont continuer à sensibiliser les élèves quant aux bons réflexes à avoir lors de ces tests.

- Suivi des effectifs rentrée 2018

- CP : 40
- CE 1 : 52
- CE 2 : 45
- CM1 : 36
- CM 2 : 44

- Total : 217
- Moyenne par classe : 27,1

Mme Toulze fait part de l'éventuelle création d'une classe supplémentaire sur l'école à la rentrée 2018.

- Calendrier du mois de mai (se reporter à l'imprimé donné en début d'année).

Lundi 30 avril : classe	Lundi 7 mai : classe
Mardi 1^{er} mai : férié, pas classe	Mardi 8 mai : férié, pas classe
Mercredi 2 mai : classe	Mercredi 9 mai : classe
Jeudi 3 mai : classe	Jeudi 10 mai : férié, pas classe
Vendredi 4 mai : classe	Vendredi 11 mai : classe

- Date Fête Ecole et organisation :

Le Vendredi 29/06/2018, de 13 h 45 à 16 h 30 :

Après-midi banalisé autour de jeux / exposition organisés par élèves / parents et sous le contrôle des enseignants.

Puis de 18 h à 20 h, RDV à la Grande Halle :

Concert de l'école de Musique puis Chorale d'école suivi d'un repas (pizza quiches) et boissons.

Points Sécurité soulevé :

A 18 h, pour des problèmes de responsabilités, seuls les élèves accompagnés d'un adulte pourront entrer à la Grande Halle.

Il est interdit de laisser les plus jeunes aller sous les gradins. Nous demandons aux parents de tout mettre en œuvre pour garantir l'écoute lors du concert.

Une réunion préparatoire sera fixée.

Les parents d'élève proposent de se réunir afin de revenir ultérieurement vers l'équipe enseignante avec des propositions quant au déroulé de cette fête.

2. Questions émanant des Parents d'élèves:

- Des parents remontent un nombre en augmentation d'incivilités dans la cour, et globalement à l'école. L'équipe enseignante et l'ALAE fait-elle le même constat ? Y a-t-il des actions de prises si cela est constaté ? Retour sur le permis à points ?

Le directeur de l'ALAE et l'équipe enseignante confirment la montée des incivilités (vocabulaire dépassé et manquement à la politesse).

Le permis à point a été expliqué aux enfants et aux parents (via le carnet de liaison). Cela avait été expérimenté à Borde et à Montizalguier.

Le principe : lorsque les enfants perdent des points : ils signent le permis ainsi que les parents.

Un parent d'élève demande comment cela se passe-t-il lorsqu'un parent ne veut pas signer. Le cas s'est produit, on ne peut pas faire grand-chose.

Ce point soulève de nombreux échanges entre les différentes parties. L'équipe enseignante informe que certains enfants auraient besoin d'être aidé, pour autant les parents ne semblent pas réceptifs à leurs conseils.

Quoi qu'il en soit, quelques enfants perturbent le bon déroulement des cours et ce, au détriment du travail de l'enseignant et des autres élèves présents dans ces classes.

Quelles sont les sanctions appliquées à partir de quels actes ?

Le directeur de l'ALAE donne des précisions sur la mise en place des sanctions. Les parents sont reçus pour discuter avec les animateurs.

Que pensez-vous de l'isolement des élèves au repas ? Il semblerait que certains élèves le vivent très mal, votre ressenti. Une autre solution peut-elle être envisagée ?

Mr Lo (Directeur ALAE) rappelle que la décision d'isoler un enfant cela fait partie des sanctions appliquées quand il y a des problèmes à la cantine.

Les animateurs discutent avec les élèves pour qu'ils comprennent ce qu'ils ont fait.

- Surveillance du portail : d'un animateur ALAE à partir de 8h45 le matin et de la Directrice à 8 h 50. Des policiers municipaux sont au niveau du passage pour piétons.
- Les piliers du préau ont-ils été protégés ? si ce n'est pas le cas, une commande de matériel adapté a-t-elle été passée et quand pouvons-nous espérer avoir ces protections ?

Mme Toulze indique que les protections ont été commandées et seront installées dès leur réception.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves interpellent Mme Toulze quant à l'aménagement d'un préau (comme à la maternelle). Cet espace pourrait être utilisé, y compris en temps de pluie, pour faire toutes les activités physiques.

Des plans auraient été faits dans ce sens, il y a quelques années.

Aménager cet espace serait un point positif pour l'équipe enseignante et les animateurs, d'autant plus s'il y a une classe supplémentaire à la rentrée.

Les parents d'élèves attirent l'attention de la mairie et les nombreux logements en cours de construction sur la commune. Ces logements permettront d'accueillir des familles avec enfants. Nous devons être vigilants à maintenir de bonnes conditions de travail pour l'équipe enseignante et les enfants.

- Problème du mauvais marquage au sol du parking de la Grande Halle ? Serait-il possible de tracer un chemin piéton pour les enfants sur ce même parking ?

Mr Navarro et Mme Toulze vont voir ce qu'il est possible de faire.

Les parents d'élèves rappellent que ce point a déjà été soulevé lors d'une réunion sur l'école à 4 jours ou 4,5 jours en présence du maire.

Les travaux en cours dans le cadre de la mise en place du service Linéo, sont un facteur risque très élevé. De surcroît, les conducteurs de voitures particulières ne semblent pas non plus toujours sensibilisés à la sécurité sur ce parking.

L'idée de ce passage est donc d'assurer la sécurité de nos enfants (et de tout piéton) sur ce parking à risques.

- Pour des raisons de sécurité évidentes envers les élèves, les parents d'élèves demandent à ce que les camions municipaux, ne se garent pas devant l'entrée de l'école de primaire surtout en marche avant, obstruant intégralement la vision des enfants et des parents à la sortie de l'école, que l'entrée de la cantine scolaire soit fermée et seulement réservée aux véhicules municipaux, enfin qu'un contrôle renforcé soit effectué sur les véhicules qui stationnent sur les places handicapées et qui prennent le sens interdit réservé aux cars scolaires mettant ainsi en danger les élèves.

Mme Toulze : Cela va être dit aux ateliers municipaux.

Les parents rappellent également les dangers quant aux camions qui viennent livrer à la cantine. Ces camions devraient se garer en marche arrière pour assurer la meilleure visibilité au départ ; de plus, il serait préférable que ces livraisons n'aient pas lieu au moment de la plus forte affluence des enfants à l'entrée des écoles. Est-ce possible de décaler les livraisons de 15/20 minutes ?

- Les dévidoirs de papier toilette ont-ils été commandés ? et posés ?

Mme Toulze indique que la commande a été réceptionnée et qu'ils seront posés pendant les vacances de février.

- Les panneaux d'affichage du portail vont-ils être modifiés ?

Mme Millard indique que cette modification est prévue dans les travaux de mise en conformité du bâtiment (plan que l'architecte lui a porté et expliqué).

Mme Millard informe également du mauvais état de revêtement de la piste de course, située à l'arrière du bâtiment.

- L'organisation de la semaine scolaire : suite à la décision de la Municipalité de rester à 4.5 jours, il a été évoqué à la réunion de Novembre la mise en œuvre de groupes de travail sur différentes thématiques : horaires, passage du ramassage scolaire.

Mme Toulze : Dans le cadre des ateliers du PEDT, des groupes de travail se réunissent pour questionner les rythmes, une réflexion sur les horaires est menée.

Mme Pinet souligne que malgré les réunions et les groupes de travail, le Conseil Départemental ne veut pas changer les horaires.

Mme Toulze : Le changement des horaires met en jeu d'autres paramètres : transport, équipe d'animateurs etc ...

- Activités TAP : La Mairie a-t-elle plus d'informations à nous communiquer ? des dates à proposer ? Les différents acteurs relatifs au TAP n'ont pas été suffisamment informés en temps et en heure, de fait le nombre d'élèves est très insuffisant dans certains TAP, qu'est-il prévu pour y remédier ?

Le directeur de l'ALAE : L'information des TAP a été donnée le 11 janvier 2018 par :

- les animateurs à destination des enfants
- une affiche à destination des parents.

Dans le TAP de la période il y a 8 activités, cela concerne 108 enfants.

Les compétences des animateurs les amènent à tourner sur les différents groupes scolaires.

Certains enfants souhaitent s'inscrire à un TAP mais on leur a dit que finalement, cette activité était réservée aux CM2, il est alors trop tard pour s'inscrire sur une autre activité. Les TAP sont-ils définis par classe dès la proposition de l'activité ?

- Le directeur ALAE rappelle que l'inscription au TAP peut exiger un âge minimum (par cycle) etc ...
- *Animateurs : Avec tous les remerciements des parents élus pour cette action du mois de décembre qui a unifiée l'ensemble de l'école.*

- *Bilan de la vente de sapins et chocolats: remise don de l'APEIU de 374,80 euros qui correspond à la vente de sapins et de chocolats faites pour les fêtes de Noël.*
- *Proposition d'organiser une vente de chocolats Sacourtade pour Pâques : l'équipe enseignante indique avoir déjà lancé une action comme l'an dernier pour proposer des chocolats via un catalogue et donc ne souhaite pas travailler avec Sacourtade cette année pour Pâques.*

II / . Le projet pédagogique :

- **Projet d'Ecole** : Cette année 2017/2018 est une année de bilan et de réécriture du projet d'école. Titre de l'ancien projet : Développer l'attention, l'autonomie et l'envie d'apprendre. Le bilan va résulter d'un travail d'analyse en concertation des enseignants.

La nouvelle écriture du Projet 2018-2022 se fera autour des axes que nous devons suivre au vu du bilan.

Remarques : beaucoup d'élèves ont des problèmes de concentration et d'attention en classe ; certains sont suivis à l'extérieur pour cela.

Un travail avec l'ALAE est également fait pour diminuer le bruit émis par les élèves lors de leurs déplacements et sous le préau.

- **2 Axes se détachent de notre analyse :**

1^{er} AXE : La citoyenneté

- L'estime de soi
- Responsabilité de chacun dans les nuisances sonores (bruit)

2^o AXE : Compréhension

Compréhension des consignes

Ces axes sont l'ébauche d'un premier travail, ils vont devoir être affinés.

- Le Conseil Ecole Collège a eu lieu en janvier. Nous avons travaillé sur l'harmonisation des outils et pratiques pédagogiques.
- Fin de la séance à 19 h (30 min report de temps consacré au vote sur l'organisation de la semaine).

Date du prochain conseil : lundi 11 /06/ 2018